

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 2021-2022

---

### **Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 octobre 2021 à 17 h 30 au local 01J**

#### Présences

Dave Beaulieu	Directeur
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Danielle Fortin	Enseignante – secteur Horticole
Monica Godin	Conseillère pédagogique
Jean Lamontagne	Consultant en arboriculture
Patrick Lapointe	Enseignant – secteur Soutien informatique
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Marie-Pier Riverin-Gagnon	Conseillère pédagogique
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé

#### Absence

Aucune.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, monsieur Dave Beaulieu déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 9 juin 2021
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
  - 7.1 Élection au poste de secrétaire
  - 7.2 Élection de la présidence et vice-présidence
  - 7.3 Adoption du calendrier des rencontres 2021-2022
  - 7.4 Dépôt du plan de travail annuel du CÉ
  - 7.5 Adoption des règles de régie interne
  - 7.6 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres
  - 7.7 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2021
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

**CE 21/22-01** Madame Sylvie-Josée Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2021**

**CE 21/22-02** Monsieur Patrick Lapointe propose d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2021.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2021**

Aucun suivi.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune.

## 6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

## 7. POINTS À TRAITER

### 7.1 Élection au poste de secrétaire

Madame Marie-Pier Riverin-Gagnon propose madame Louise Fortier pour le poste de secrétaire.

**CE 21/22-03**

Madame Louise Fortier accepte le poste de secrétaire. Félicitations à madame Fortier.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.2 Élection de la présidence et vice-présidence

Monsieur Dave Beaulieu précise les critères d'éligibilité. Seuls, messieurs Serge Duclos, Jean Lamontagne, Stéphane Tanguay et madame Marie-Hélène Poulin peuvent accéder à la présidence du C.E.

**CE 21/22-04**

Monsieur Jean Lamontagne propose monsieur Serge Duclos comme président. Monsieur Serge Duclos accepte. Félicitations à monsieur Duclos.

Madame Danielle Fortin propose madame Marie-Hélène Poulin comme vice-présidente substitut. Madame Marie-Hélène Poulin accepte. Félicitations à madame Poulin

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.3 Adoption du calendrier des rencontres 2021-2022

Les rencontres se tiendront le mercredi à 17 h 30 sauf pour le 13 avril où la rencontre aura lieu à 17 h à l'École hôtelière.

<u>2021</u>	<u>2022</u>
13 octobre	23 février
27 octobre	13 avril (17 h)
8 décembre	8 juin

**CE 21/22-05**

Monsieur Stéphane Tanguay propose d'adopter le calendrier des rencontres.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

#### 7.4 Dépôt du plan de travail annuel du CE

Ce document présente les sujets qui seront traités durant l'année 2021-2022.

#### 7.5 Adoption des règles de régie interne

Ce document représente les règles internes pour encadrer les délibérations. Il est rédigé selon la Loi sur l'instruction publique et doit être voté chaque année. Ces règles servent en cas de conflit à régler et pour assurer le bon déroulement des séances.

Monsieur Beaulieu souhaite préciser deux éléments des règles de régie interne.

À la page 2, point 3.1 : le projet d'ordre du jour et les documents pertinents aux membres sont transmis 2 jours ouvrables avant la rencontre. La pratique à Fierbourg est de les envoyer 5 jours ouvrables avant la rencontre.

À la page 3, point 4.3.1, lorsqu'il n'y a pas quorum, nous devons attendre 30 minutes avant de mettre fin à la séance et on planifie à nouveau une rencontre.

Monsieur Stéphane Tanguay demande s'il s'agit de la majorité simple des sièges comblés ou des membres présents pour avoir quorum. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

**CE 21/22-06**

Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption des règles de régie interne.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

#### 7.6 Complétion du formulaire de dénonciation d'intérêt des membres

Étant un devoir de loyauté d'agir dans l'intérêt de l'instance, monsieur Serge Duclos demande à chacun de remplir le formulaire et de le faire parvenir à madame Louise Fortier le plus rapidement possible par courriel. Il demande à tous les membres de signifier les conflits d'intérêts lors des séances, de ne pas contribuer au débat et de se retirer au besoin.

### 7.7 Présentation du bilan de la clientèle septembre 2021

Monsieur Beaulieu présente le bilan de la clientèle en date du 2 septembre 2021. Il y a 17,98 ETP de plus que l'an passé à pareille date avec 408 élèves de moins.

Madame Marie-Hélène Poulin demande si tous les abandons sont comptabilisés. Monsieur Beaulieu confirme qu'ils sont tous comptabilisés et que le personnel administratif s'assure que tous les élèves ont reçu les services nécessaires avant de quitter la formation.

Il présente aussi le bilan de l'accueil d'août 2021.

## **8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTENCE**

Monsieur Serge Duclos remercie les membres pour la confiance témoignée et souhaite à tous une bonne année scolaire 2021-2022.

## **9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Beaulieu tient à remercier tous les membres du conseil d'établissement qui s'impliquent pour l'année scolaire 2021-2022. Il mentionne l'importance du rôle d'un conseil d'établissement.

## **10. PROCHAINE RENCONTRE**

Mercredi 27 octobre 2021 à 17 h 30.

La séance est levée à 18h50.

---

Louise Fortier  
Secrétaire

---

Serge Duclos  
Président